L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 22 SEPTEMBRE 1878.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Cour d'assises des Vosges. — Un drame de la jalousie. — [illegible] Jouan.

Hier mardi, 3 septembre, à midi, ont commencé, devant la Cour d'assises des Vosges, les débats d'un grave procès auquel la personnalité de la victime a donné naguère un retentissement douloureux. Goupil, l'assassin du major Jouan, comparait devant le jury d'Epinal.

Nos lecteurs comprennent quelle absolue réserve, quelle circonspection minutieuse nous impose le caractère d'un tel procès. Aussi, nous abstenant de tout compte rendu personnel, nous contentons-nous de donner aujourd'hui la substance [illegible] très complète que notre correspondant d'Epinal nous adresse. Cette pièce officielle rend d'ailleurs superflu tout commentaire; et la scène sanglante dans laquelle l'infortuné major a été frappé mortellement par un mari jaloux ne saurait être plus énergiquement dépeinte.

Goupil n'a pas de mauvais antécédents. Il a été bon soldat et s'est honorablement conduit pendant la guerre. En 1867 il a épousé Marie-Françoise Alibert, dont il a deux enfants.

Après avoir exploité à Paris un restaurant qui ne prospéra pas, Goupil vint s'établir, en 1872, au camp de Satory où il fonda un café chantant. A la même époque, sa femme, qui tenait le comptoir dans ce café, devint la maîtresse de M. Frédéric Jouan, alors capitaine au 12e bataillon de chasseurs, et l'un des nombreux officiers qui fréquentaient l'établissement.

Pendant longtemps le mari parut seul ignorer ces relations, qui n'étaient un mystère pour personne. Mais le 15 avril 1874, dans la soirée, certaines circonstances lui firent soupçonner la présence d'un amant dans la chambre de sa femme.

Il y pénétra après s'être armé d'un couteau. Le capitaine Jouan, qui s'y trouvait, n'eut que le temps de se cacher derrière un rideau, laissant sur une chaise son uniforme. Chose singulière, Goupil n'exerça alors sur cet officier et sur sa femme, aucune violence! La vue de ses enfants qui se trouvaient dans la chambre aurait seule alors, prétendit-il, retenu son bras.

Il sortit et laissa le capitaine se retirer, mais le lendemain, il supplia sa femme de lui nommer son amant! Touchée du désespoir de son mari, cette malheureuse le lui fit connaître et depuis lors, la conduite du cafetier, son langage, les lettres pleines de menaces de mort qu'il écrivit, soit à divers membres de sa famille, attestaient les projets de vengeance qu'il forma dès ce moment et qu'il devait mettre à exécution.

Le départ du capitaine Jouan, qui alla passer quelque temps en Bretagne, détermina seulement Goupil à ajourner la réalisation de son dessein. Toutes les lettres de menace écrites à ce moment par lui et adressées soit à M. Jouan, soit à la mère de celui-ci, semblèrent faire de la cessation des relations adultères et aussi du prochain mariage du capitaine Jouan, la condition de l'oubli et du pardon. Mais ces lettres restèrent sans réponse et, d'autre part, le 18 juin 1876, Goupil surprit un billet de rendez-vous, écrit par sa femme au capitaine, qui, de retour à son corps, tenait alors garnison à Paris, où Goupil lui-même était revenu se fixer.

La fureur de l'infortuné cafetier redoubla. De nombreuses lettres, plus menaçantes que jamais, furent écrites par lui à la famille Jouan, mais sur ces entrefaites le capitaine partit pour l'Algérie, où il passa environ trois ans.

Il revint en France dans les premiers mois de 1877, avec le grade de major au 37e de ligne, marié et père de famille. Goupil a prétendu qu'il avait ignoré le mariage du major. Mais toujours est-il qu'à peine eut-il appris le retour de son ennemi, qu'il résolut d'exécuter ses projets de mort.

Le 30 mai de cette année, après avoir cédé son fonds de marchand de vins, il quittait Paris dans cette intention. Il se rendit d'abord à Remiremont, où d'après les renseignements qui lui avaient été donnés, il comptait trouver le major. Là, il apprit que le major Jouan tenait garnison à Neufchâteau. Il s'y rendit et arriva dans cette petite ville le 1er juin, vers six heures du matin. Goupil ne resta que quelques minutes à l'hôtel où il était descendu, et se mit à la recherche de sa victime. Il était muni d'un revolver à douze coups, qui avaient tous été chargés par lui durant son voyage. Afin de pouvoir approcher du major, sans exciter la défiance de celui-ci, il avait coupé ses moustaches et entouré son visage d'un mouchoir placé en mentonnière. Le meurtrier se fit donner le signalement de M. Jouan par un soldat du 37e, se renseigna sur le lieu où il pouvait rencontrer le capitaine, puis il épia sa victime, qu'il aperçut une première fois dans la rue et dont il s'approcha.

Enfin, ayant acquis la certitude que le major devait passer, pour se rendre chez lui, dans un endroit peu fréquenté, Goupil s'y posta, et, pendant près d'une heure, y attendit le passage de M. Jouan!

Dès que le major parut, Goupil s'avança lentement, se laissa dépasser de quelques pas, puis, se portant brusquement et obliquement derrière l'officier, il lui tira à bout portant dans la nuque deux coups de revolver. "Ah!" s'écria le major en se retournant et en reconnaissant son agresseur.

Il ne put que proférer cette seule exclamation. Presque au même instant, trois nouvelles balles le frappèrent à la tête. Il tomba inanimé. L'assassin continua son feu sur le mourant, qui râlait. Goupil lui jeta son arme à la tête, puis la reprit, déchargea plus loin les coups non tirés, et, se dirigeant vers deux passants, leur demanda de l'arrêter. Sur leur refus, il se rendit lui-même au quartier de gendarmerie et s'y constitua prisonnier, déclarant avec le plus grand calme qu'il était et ajoutant qu'il était venu de Paris avec l'intention arrêtée de venger son honneur par la mort du séducteur de sa femme.

Telle est la grave et délicate affaire sur laquelle la Cour d'assises des Vosges est appelée à se prononcer.

Comme nous l'avons dit, les débats ont été ouverts hier mardi. Le procès est indiqué pour [illegible] audiences, mais on doute [illegible] Demange est venu de Paris [illegible] cause [illegible]tique; M. le procureur de la République Regnault soutiendra l'accusation. M. Audiat, conseiller à la Cour d'appel de Nancy, préside les débats; l'opinion générale croit à un acquittement.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.
Epinal, 3 septembre, 11 h. soir.
Goupil est acquitté. Pas d'incident.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

A TRAVERS L'EXPOSITION.

COUP D'ŒIL EN SUISSE.

De toutes les façades de la Galerie des Nations, celle qui, comme on dit vulgairement, "sent le mieux son fruit," c'est la façade suisse. Non pas que les maisons de Berne ou de Bâle possèdent toutes un cintre aussi hardi, ni une horloge dont les timbres résonnent sous la masse d'armes de deux chevaliers, ni des armoiries, ni des dentelles de bois, ni des balcons. Non: ce qui fait que la façade suisse est bien suisse, c'est qu'elle a une apparence de fraîcheur, de santé, d'honnêteté, de pureté et de propreté qui est l'apanage des choses helvétiques.

L'illusion serait encore plus complète et l'on se croirait davantage devant quelque chalet historique de l'Oberland, si l'on percevait dans ces parages une petite odeur de fromage de gruyère. Il y a là une idée que nous soumettons au commissaire de la confédération......Avec une meule d'Emmenthaler, il en verra la farce.

L'intérieur des salles dévolues à l'exhibition des produits des douze cantons, donne des impressions aussi exquises. Tout est net, astiqué et lustré, tout, jusqu'à la petite maquette qui représente un projet de cimetière, issu du cerveau d'un Genevois folâtre. Cette nécropole est une manière de boîte immense, à compartiments, dans lesquels il y a, superposées dans des tiroirs, des bières mollement capitonnées. L'édifice a plusieurs étages. Le rez-de-chaussée serait réservé aux morts qui n'aiment pas monter; les combles aux défunts qui veulent une "belle vue." Nous ne jurerions pas que l'inventeur de ce système n'ait réservé des chambres d'amis dans cette singulière bâtisse!

Nous passerons sous silence le bois sculpté. En Suisse, on naît sculpteur sur bois; on y a le sentiment de l'art de Phidias dès le plus bas âge, et nous nous imaginons que les nourrissons doivent dire à leurs nourrices: "Je préfère téter "le sein droit—il est plus rond......Si "j'avais une serpe, je ferais une rotonde à l'autre, et comme ça, nonnon, tu "aurais la paire."

Certes, le bois sculpté est une chose digne d'estime, mais nous nous permettrons de trouver que les canifs alpestres abusent un peu de l'ours, ours en pots à tabac, ours en porte-allumettes, ours en presse-papier, ours en casse-noisettes. Trop d'ours. Nous en avons compté trente dans une seule vitrine, affectée, croyons-nous, aux élucubrations d'un artiste d'Interlaken. Nous en sommes restés tout interlaqués.

Trop de boîtes à musique aussi. On aime à l'excès la boîte à musique à Genève. Nous nous rappelons nous être assis, dans la ville de Jean Jacques, sur une chaise qui nous a chanté la *Marseillaise* (pas à l'oreille) et nous être versé de l'eau—contenue dans une bouteille dont le fond a entonné le *Miserere* du *Trouvère* dès qu'il a été élevé à une certaine hauteur. Genève n'a pas dissimulé, au Champ-de-Mars, ses sympathies pour la serinette. Elle nous a dépêché des malles à musique, des tabatières à musique ......Nous avons vu le gardien suisse qui, l'autre matin, déjeunait dans un coin......Il mangeait des haricots. Ces haricots doivent jouer le *Ranz des vaches* ou un air du *Chalet* à un moment donné!

Pour ce qui est de la broderie, la Suisse ne craint personne. La voilà, aussi, qui *arrive* bonne première dans le tournoi des tissus. Elle a notamment la supériorité en matière de teinturerie. Actuellement, le long des bords du lac de Zurich, pendent des écheveaux de soie ou de laine multicolores qui sortent de bains spéciaux et font un certain contraste avec la splendeur du paysage. Un inconvénient de cette industrie, c'est de donner des tons imprévus à ces jolies mers intérieures, jusqu'ici renommées pour la limpidité de leurs eaux. Si cette manie teinturière gagne les autres lacs, il faudra dire adieu à l'azur légendaire des ondes helvétiques. Un jour le lac de Zug sera jaune, un autre jour, le lac de Constance sera rouge, et le touriste, ignorant la tarentule qui a piqué la patrie de Guillaume Tell, écrira sur son carnet: "Phénomène étrange, hier, le Léman était vert; aujourd'hui, il est couleur citron. Je soumets ce fait à l'étude des ingénieurs hydrographes."

Et le naïf touriste bouleversera la cervelle de cinquante savants, pour la mise en couleur de cinq cents pièces de cotonnade!

LES DEUX AVEUGLES.

Le projet de translation en France des restes du peintre David, dont il est beaucoup question en ce moment, rappelle à M. Philibert Audebrand, dans son courrier de l'*Illustration*, une anecdote assez piquante dont le grand artiste fut le héros:

Un jour qu'il était sorti de grand matin de chez lui, il vit, dans un des faubourgs, à la boutique d'un restaurateur, un pauvre peintre d'enseignes occupé à faire un lièvre dont il ne pouvait pas réussir à peindre les poils blancs du bas-ventre. Louis David s'approche et dit:

—Confrère, faites cela plus clair; d'ailleurs, si vous voulez, j'essayerai de vous tirer d'embarras.

—Volontiers, répondit le peintre des Percherons.

David prend la palette; il monte à l'échelle, et en quatre coups de pinceau il donne au lièvre imparfait une autre physionomie et un effet extraordinaire.

Grand merci, dit l'artisan enchanté de sa bonne fortune; je m'adresserai à vous, monsieur, toutes les fois que je serai dans l'embarras. Laissez-moi votre adresse.

—Avec plaisir, confrère, répondit Louis David.

Vous voyez d'ici la surprise de l'ouvrier, quand il entendit le grand artiste lui dire:

—Louis David, au Louvre.

Autre anecdote sur le peintre du "Serment du Jeu de Paume:"

David avait exposé un de ses tableaux et se trouvait par hasard confondu dans la foule, qui l'admirait.

Seul, un cocher de fiacre paraissait exaspéré.

—Je vois bien que vous n'aimez pas ce tableau, lui dit le peintre.

—Ma foi, non!

—Pourquoi?

—Voyez cet imbécile de peintre, qui a fait un cheval dont la bouche est toute couverte d'écume et n'a pourtant pas de mors!

David se tut.

Dès que le Salon fut fermé, il effaça l'écume.

Une jolie coquille dans un journal pieux qui rompt assez souvent une lance avec l'*Univers*:

"Le raisonnement de M. Veuillot pèche par la "bave."

Un proverbe musulman dit que, dans la création, il y a dix choses plus fortes les unes que les autres:

Les montagnes;
Le fer qui les aplanit;
Le feu qui fond le fer;
L'eau qui éteint le feu;
Les nuages qui absorbent l'eau;
Le vent qui chasse les nuages;
L'homme qui brave le vent;
L'ivresse qui étourdit l'homme;
Le sommeil qui dissipe l'ivresse;
Le chagrin qui dérobe le sommeil;

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

FRANCE, Trudelle, mercredi, 18 septembre.
CANADA, Frangeul, mercredi, 25 septembre.
PEREIRE, Danré, mercredi, 2 octobre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)......$100
Deuxième " $65
Troisième " $35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec ameublement complet, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1P

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême. | De la Nlle-Orléans.
Frankfurt... 2 Oct. environ 8 nov
Hannover... 23 " " 24 "

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$120 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$120 en or. | Entrepont...$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre...$35 en or. | Entrepont...$15, en or.

Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.

Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:

De Brême à Galveston......$42 00 en or.
De " à Indianola......45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
H. R. Freeman, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse MARDI, 24 Sept. à 6 h. P. M.

L'assurance sur cargaison est prise par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine......$50
" Entrepont......25
" Billet d'excursion 90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet, No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO.,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.

24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.

Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BOERICKE & TAFEL,

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

Elle est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français ou anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.

6 déc—1 an t 2

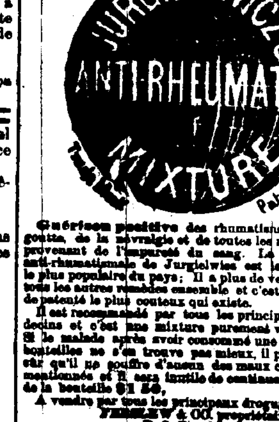

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède de patenté le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FENSLEW & CO, propriétaires,
P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer en fer américain de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira positivement .... à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fait le service ci-dessus concurremment avec nos goëlettes régulières.
2 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
4 déc— Surintendant

Paquebot de la malle, pour Vicksburg. Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
YAZOO VALLEY,
remplaçant le
NATCHEZ,
J. F. Muse, Capitaine,
A. A. Mcland, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St. Louis.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SAMMEY & WORK, 106 Commune et
J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.

Le soussigné prend le fret et signe les connaissements pour Trenton, Monroe et toutes les stations du chemin de fer de Vicksburg, de Shreveport et du Texas.

W. B. BROCKETT, Agent.
28sept—1P Au No 38 de la rue des Magasins.

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, une fois par semaine.

Départ tous les MERCREDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Baton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,

OUACHITA BELLE,

J. C. Libano, capitaine, ... commis, partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & EPPLER, 22 Gravier.
LORD & McPEAKE, 46 Camp.
Oct 4—1P

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Deux fois par semaine.

ASSUMPTION
en place du
Henri Tête,
P. A. CHARLET Capitaine,
N. Z. DUPRE, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS soir à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Retour: il partira de Donaldsonville tous les DIMANCHES et MERCREDIS matin.

L'ASSUMPTION prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
S. RIVET,
103 rue Decatur, près St. Louis.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la tête du Canal.

Retour: il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA.
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis et Passe Christian.

Passage—75 cents pour l'aller et autant pour le retour.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis.
Capitaine WM. HANOVER,

commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera la Passe Christian, pour la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux. 24mars 15 oct.

Excursion du Dimanche.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le beau steamer neuf,
NEW CAMELIA,
très du marcheur, à basse pression, transportant la malle des Etats Unis,
capitaine WM. HANOVER.

Fera, désormais, régulièrement, une Excursion, le Dimanche, à Mandeville, Louisbourg et Madisonville. Il partira de l'extrémité du "City Rail Road", au Lac, à l'arrivée du train de 7 heures du matin, et sera de retour à la Nlle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures.

Prix du billet—aller et retour......$1 00.

Les excursions auront lieu régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Pour plus de renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, agent,
24 mars15oct au No 20 de la rue de l'Union.

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il règlera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider
A. Jamison, Carl Kohn,
A. Mollins, T. L. Bayne,
A. Pulfrey, D. Urquhart.
26 mars—1 an

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le quai de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
7 août—1P

The Great Piedmont Air Line.

Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salons, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 9 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a faits, dans sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, Agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; O. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—1P

Grande Route de Jackson.

Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

LA LIGNE LA PLUS RAPIDE POUR L'EST.

A partir du 6 juillet 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2... 9 00 A M
Way No 3......7:40 A M	Way No 4...... 7:35 P M

Les Nos 1 et 2 partent tous les jours; les Nos 3 et 4, tous les jours excepté le dimanche.

CHARS PULLMAN ALLANT, SANS CHANGEMENT, JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI COLUMBUS ET CHICAGO.

Pour St. Louis un char Pullman est attaché au train à Milan, ce qui permet aux voyageurs en destination de St. Louis de s'y rendre sans quitter le train. Un seul changement jusqu'à New York et les villes de l'Est.

Billets en vente et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv.—1P

Great Jackson Route.

Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

THE QUICKEST ROUTE EAST.

Double Daily Through Trains.

Will leave and arrive at the Calliope St. Depot from July 6 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Express No 1...5:45 P M	Express No 2... 9:00 A M
Way No 3......7:40 A M	Way No 4...... 7:35 P M

No. 1 and 2 run daily, 3 & 4 daily, except Sunday.

PULLMAN PALACE SLEEPERS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS AND CHICAGO, WITHOUT CHANGE.

and for St. Louis a sleeper is attached at MILAN, enabling passengers to go through without leaving the train. ONLY ONE CHANGE TO NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale and informations given at 22 Camp street, corner Common.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—1P

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "		9 "	
10 "		11½ "	
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	
3 "		3½ "	
4 "		4½ "	
5 "		5½ "	
6 "		6½ "	
		7 "	

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6 ½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
1er mai—au15sep Receveur.

LAURENT LAGARRAGNE,

Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9............RUE DECATUR............9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie, Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,

65............Rue Decatur............65

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. E. SURA & CO., Cognac, de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & DO. Bordeaux; CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES

Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu......	$324,652 72	
Sur risques de mer	20,648 79	
Sur risques de rivières	24,051 91	
Total des primes......	$379,353 42	
En moins, primes non expirées......	117,841 00	
Montant net des primes le 31 mai 1878......	$261,512 42	
Pertes payées—		
Sur risques de feu......	$55,427 89	
Sur risques de mer	13,485 68	
Sur risques de rivières	10,964 92	
Taxes, dépenses et intérêts payés	35,917 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 67	132,799 68
Bénéfices......		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	196,376 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 85
Billets reposant sur nantissements	69,670 63
Effets à recevoir	31,811 67
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrips de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. BOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878 dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé $500,000

VINGT DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.

Bureaux No 38 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu	$253,645 71	
Sur les risques de rivière	91,210 38	
Sur les risques maritimes	80,472 55	
	$425,369 67	
A ajouter—		
Risques non terminés 1876......	$ 94 275 00	
Primes brutes......	$519,644 67	
Moins—		
Risques non terminés, 1877......	$104,741 00	
Primes remboursées,	16,445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période.—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132 235 49	
Pertes non ajustées.	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—		
Ré-assurance	$ 44,797 39	
Dépenses générales. Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machines Babcock	50 279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 66	
		$293,798 64
Profit net.		$104 [illegible] 25

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$206 329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	63,040 66
Billets à recevoir	11,458 33
Propriétés foncières	12,000 00
Primes en voie de collection......	52,435 49
Argent en caisse	159,482 74
Total de l'actif	$636,[illegible] 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président
H. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 19e jour de janvier 1878.

A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction à une réunion tenue le dix neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, prises dans les profits nets de l'année et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART, JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, R. W. TAYLOR
B. BISCOE, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY
W. E. SEYMOUR, EMORY CLAPP
JNO. G. GAINES, D. A. CHAFFRAIX
J. L. HARRIS, T. L. AIREY
L. AICUS, R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. S. GROVES
30 janv—

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$266,881 02	
Primes maritimes	84,632 42	
Primes de rivière	29,246 04	
Total des primes		$380,759 48
Moins		
Primes sur risques non expirées	$ 86,057 66	
Primes remboursées,	12,190 18	
Ré-assurances	20,742 89	118,990 73
Primes nettes		$261,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage		41,823 54
		$303,592 29
A déduire:		
Pertes par le feu $66,417 85		
Pertes maritimes 17,722 00		
Pertes de rivières 12,320 85		$96,460 70
Réduction (rebate) 15 p. 0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire:		
Profits et pertes ...... $ 59,606 28		
Dividende, 30 juin 1877.. $25,000 00		
Dividende, 31 décembre 1877.. 25,000 00		50,000 00
Balance	809 56	$109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque	$ 58,065 76	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurance, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$619,895 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, J. TUYES,
Secrétaire. Président

Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH, H. GALLY,
CHARLES LAFITTE, ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT, JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS, W. A. BELL,
D. FATJO, PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER, JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40 635 96	
		97,259 23
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc	21,629 80	
		37 661 48
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133 441 97
City bonds		83 117 20
Bank and other stocks......		59 186 63
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33 992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS President
HENRY V. OGDEN, Secretary

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved: That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT in cash, be paid on MONDAY June 10. to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams, Jos. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
24 mai—1P Jno. M. Parker.

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT —OF THE— New Orleans Insurance Company.

Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$266 881 02	
Marine Premiums	84,632 42	
River Premiums	29,246 04	
Total Premiums..		$380,759 48
Less—		
Premiums on expired risks	$ 86,057 66	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurance	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums		$261,768 75
Add interest and salvage		41,823 54
		$303,592 29
Deduct—		
Fire losses $66.417 85		
Mar. losses 17.722 00		
River losses 12.320 85	$96,460 70	
Rebate as 15 per cent.	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and license	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss	$8,606 28	
Dividend June 30 1877 $25,000 00		
Dividend December 31 1877 ...... 25,000 00	50,000 00	
Balance	809 56	109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 58,065 76	
Real Estate	118,275 12	
United States Gold Bonds New Orleans City Railroad Company Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,390 42	
Bills receivable for premiums	11 429 38	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection	70,210 94	619,895 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES President.
J W. HINCKS. Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS. Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS.

Ernest Merilh, H. Gally,
Charles Lafitte, Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt, Jules Aldigé,
Charles J. Leeds, W. A. Bell,
D. Fatjo, Pierre Poutz,
A. Schreiber, Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks	$324,652 72	
On Marine Risks	20,648 79	
On River Risks	24,051 91	
Total Premiums	$379,353 42	
Less Unearned Premiums	117,841 00	
Net Earned Premiums 31st May 1878	$261,512 42	
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$55,427 89	
On Marine Risks	13,485 68	
On River Risks	10,964 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 52	
Re-insurance and Return Premiums	18,313 67	132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	196,376 40
Notes secured by mortgage	186,501 85
Notes secured by pledge	69,670 63
Bills receivable	31,811 67
Premium in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,879 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY,
President.
G. W. BOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
June 11—

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73 CHARTRES.

TERMS

Rates of subscription: Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper: Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER,
Steamship
HUDSON,
Capt. H. R. Freeman

will leave her wharf, foot of Toulouse street,
TUESDAY, Sept. 24, at 6 P.M.

Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............ $50
Steerage 25
Excursion tickets.......... 90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
may1—1y 1 Carondelet Street

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie...	$180,751 16	
Primes maritimes...	36,729 15	
Primes de rivières...	82,136 50	
	$299,616 81	
Primes acquises, moins réassurances et primes remboursées		$228,931 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie ...	44 424 27	
Pertes maritimes ...	12,199 00	
Pertes de rivière ...	40,635 96	
		97,259 23
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participation, etc.	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir ...	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques ...	44,707 80	
		$84 696 47
Prêts remboursables sur demande ...	$70,315 35	
Argent ...	63,126 62	
		133 441 97
Bons de ville		83 117 20
Actions de banques et autres		59 186 63
Propriétés foncières		112 176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33 992 19
Total de l'actif		$506 611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président
Henry V. Ogden, Secrétaire.

Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui, qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams, Jos. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
R. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
24 mai—1P Jno. M. Parker.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS, ETC.

Toutes sortes de Produits de l'Ouest aux meilleurs prix.

Coin Vieille Levée et Bienville,
16 juil 78—1an. Nlle Orléans.

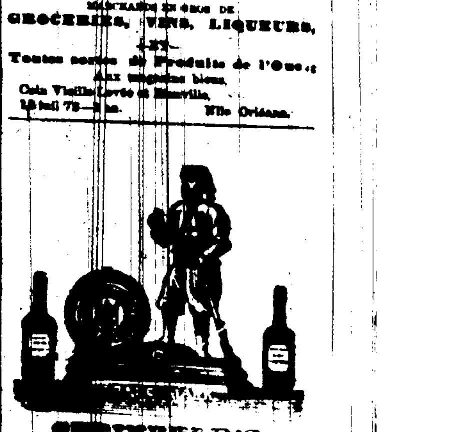

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters,

FIRST PRIZE
Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus*, and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of

M. JACOBSON, Sole Proprietor,
84 & 86 Water Street, N. Y.

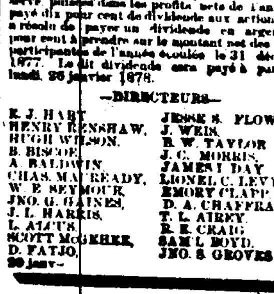

J. P. SARRAZIN,

Manufacture de Tabac à la vapeur,

ÉTABLIE EN 1842.

91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.

SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

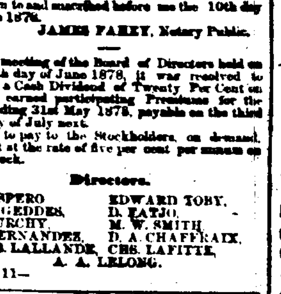

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réd[illegible]

Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.

Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.

Propriétaire de JOS. QUEYRON'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualités supérieures à des [illegible]

Agence STAR NEW STYLE & FOREST—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques [illegible]

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTEPIN.

TROISIÈME PARTIE.

LE PRINCE TOTOR.

Suite.

—Que les temps sont changés!....—pensa-t-il.—L'abîme qui me séparait de cette femme adorable n'existe plus...... Le prince de Castel-Vivant est au moins l'égal aujourd'hui de la marquise de la Tour-du-Roy.—Jules Leroux, désormais sans droits sur sa fille, ne viendrait plus se jeter entre nous......—Lazarine est veuve d'ailleurs.... veuve et libre.....—Elle dépend d'elle seule......—Elle m'aimait presque autrefois, quand j'étais si bas.—Pourquoi ne m'aimerait-elle pas tout à fait, à présent que je suis si haut?

Hector se répéta longuement toutes ces choses et beaucoup d'autres.

Il ne perdit point de vue Lazarine pendant la lente promenade, tandis qu'à dix empan, au pas de ses chevaux, la voiture [illegible] dans toute sa longueur [illegible] des Acacias.

Quand enfin l'équipage se dégagea [illegible] la file se dirigea rapidement vers [illegible] [illegible]

à distance, en ayant soin de ne point attirer sur lui l'attention de la marquise.

Il ne voulait pas être reconnu en ce moment, et souhaitait garder intact l'effet de surprise qui ne manquerait point de produire sur la fille aînée de Jules Leroux son apparition inattendue sous son nouveau nom et dans sa situation nouvelle.

Hector savait à merveille que son père adoptif était l'intime ami de l'ex-banquier et le familier de Lazarine, donc se faire présenter par lui paraissait chose naturelle et facile, mais l'ex-rapin ne s'arrangeait pas d'une présentation de ce genre, beaucoup trop simple selon lui et trop terre à terre.... Il se cramponnait à l'idée d'une rencontre inattendue, d'une reconnaissance arrivant à l'improviste; bref il rêvait un véritable coup de théâtre.

Pour arriver à ce résultat il se fit indiquer les maisons fréquentées le plus habituellement par la marquise et, sur sa demande, Godefroy qui connaissait l'univers entier le présenta, où il se fit présenter dans ces maisons.

Nous avons été témoins de la stupeur de Lazarine lorsque, dans le salon international de la princesse Alvinzi, après avoir entendu annoncer le prince de Castel-Vivant, elle avait vu entrer un jeune homme au lieu d'un vieillard, et reconnu dans ce jeune homme le rapin Hector Régourde, son ancien adorateur.

Tout d'abord—nous le savons—elle crut à une illusion, à une erreur, ou tout au moins à quelque vague et fortuite ressemblance.

Mais il lui devint impossible de conserver l'ombre d'un doute, en entendant le nouveau venu dire à la maîtresse du logis:

—Princesse, me ferez-vous la grâce de me présenter à Mme la marquise de la Tour-du-Roy, qui certainement ne me reconnaît point, quoique j'aie l'honneur de n'être pas tout à fait un inconnu pour elle?

—Certes! — répliqua la grande dame [illegible] et [illegible] Lazarine, elle dit:

—Chère marquise, le prince de Castel-[illegible] [illegible] une [illegible] [illegible] le tête [illegible]

au profond salut du jeune homme, et se servit de son éventail déployé pour cacher l'ardente rougeur qui s'étendait sur son visage.

Assurément Hector ne pouvait souhaiter coup de théâtre plus complet....

L'impression produite dépassait son espoir.

Il s'assit à côté de la marquise.

—Me pardonnerez-vous, madame,—lui dit-il d'une voix très basse qui se perdit dans le murmure de la conversation générale et des entretiens particuliers, car le salon était plein de monde—me pardonnerez-vous de m'être fait présenter à vous sans avoir à l'avance sollicité cette faveur?....—Je suis coupable, je le sais bien, mais ne me sera-t-il point permis de compter sur votre indulgence?

Lazarine, dont le trouble se dissipait déjà, regardait avec étonnement le parfait gentleman qui parlait ainsi. — La tenue correcte et les allures de gommeux de gentleman lui semblaient aussi incompréhensibles, aussi invraisemblables, que le nom sous lequel on venait de l'annoncer et de le présenter.

Du Régourde qu'elle avait connu, le prince improvisé n'avait que la voix et la figure, et encore l'une et l'autre profondément modifiées par la différence des intonations et de la physionomie.... La métamorphose de l'ensemble était absolue.

—Ainsi — murmura la jeune femme en fermant son éventail, inutile désormais, car sa rougeur avait disparu. — Ainsi, monsieur Hector, c'est bien vous?

—Ne m'aviez-vous point reconnu?

—Non, je l'avoue.... ou du moins je doutais....—Comment croire au témoignage de mes yeux?—Que voulez-vous, je m'attendais si peu......

Lazarine s'interrompit.

—A me rencontrer dans un salon où j'aurais fait tache autrefois?—ajouta le petit prince.—C'est bien cela, n'est-ce pas?

—Oui, à peu près......—Quel changement!....

—Est-il à mon désavantage?—demanda l'ex-artiste en riant.

—Je ne dis pas cela......

—Vous le pensez peut-être......

—Vous savez bien que non....—ré-pliqua la marquise avec un involontaire entraînement.

Un silence suivit ces paroles.

Hector reprit au bout d'une minute:

—Vous ne pouvez deviner, madame, avec quelle impatience fiévreuse j'attendais cette entrevue qui n'est pas le moins du monde le résultat d'un simple hasard.—Si je me suis fait présenter à la princesse Alvinzi, c'est que la princesse a l'honneur de vous recevoir.—En me montrant assidu chez elle, j'étais certain de vous rencontrer....—Tout à l'heure, en arrivant, j'avais reconnu votre voiture à la porte.... Donc vous étiez ici!.... Ah! comme mon cœur battait au moment de franchir le seuil de ce salon où j'allais vous voir!....—Je tremblais d'émotion tandis que l'huissier de la princesse ouvrait la porte et prononçait mon nom......

—Votre nom?—répéta Lazarine.—votre vrai nom?

—Sans doute.

—Vous êtes prince de Castel-Vivant?

—Autant qu'on le puisse être......

—Mais le prince Godefroy, que je connais beaucoup, n'avait pas d'enfant,—n'en avait jamais eu........Existe-t-il donc une autre branche de la même famille?......

—Aucune.—Le prince Godefroy est le seul de sa race....

—Et vous êtes son fils?....

—Légalement, oui madame.... et aussi par l'affection filiale et par le dévouement......

—Je ne comprends pas....—Tout ceci me paraît une énigme insoluble....

—Je vais avoir l'honneur de vous en donner le mot.

XIII

Lazarine, très intriguée et très intéressée, prit la pose recueillie et la physionomie attentive de Didon écoutant Enée dans le tableau jadis fameux qui, croyons-nous,—(mais nous n'oserions l'affirmer absolument),—porte la signature du baron Gérard.

Hector commença.

—Depuis une époque à laquelle j'ose à peine faire allusion,—dit-il,—car elle me rappelle une audace coupable, punie par une déception cruelle et suivie d'un profond chagrin, il s'est produit dans ma vie, madame la marquise, certains événements d'une importance considérable, du moins à mon point de vue personnel....

—Puis-je les connaître?....—demanda Lazarine.

—Vous le pouvez et vous le devez puisqu'eux seuls vous donneront la clef d'un problème que la curiosité vous fait trouver piquant.... J'étais très pauvre, vous ne l'ignorez pas.... Une fortune m'est venue....

—Par héritage?....

—Oui, madame.... Un parent expatrié depuis vingt-cinq ans et dont j'ignorais même l'existence, m'a laissé en mourant tout ce qu'il possédait.

—Et le chiffre de la succession était considérable....

—Enorme jusqu'à l'invraisemblance.... Je possède aujourd'hui plus d'un million de revenu....

—Un million de revenu!!!—répéta Mme de la Tour-du-Roy stupéfaite en regardant Hector avec des yeux agrandis.

—Au moins, oui, madame la marquise.

—Et c'est sérieux, cela?....

—Si quelqu'un pouvait en douter je l'engagerais à voir mon notaire.

—Mon dieu, murmura Lazarine, moi qui me croyais riche!.... ma fortune, auprès de la vôtre n'est qu'une bien modeste aisance....

—Aussitôt en possession de cet héritage inespéré — continua le petit prince —j'ai compris que mon éducation première n'était point à la hauteur de ma situation nouvelle.... Je ne connaissais rien.... je n'avais rien vu.... En outre ce chagrin profond dont je vous parlais tout à l'heure, et dont vous devinez peut-être la cause, m'inspirait le désir d'un éloignement momentané... je résolus de quitter la France pour un voyage à travers l'Europe, et le hasard fit du prince Godefroid de Castel-Vivant le compagnon de ce voyage.

Ah! — pensa Lazarine — c'était lui dont le prince cachait le nom à mon père....

Hector poursuivit:

—M. de Castel-Vivant voulut bien se prendre pour moi d'une sympathie vive et qui fut partagée.... — Nous devînmes inséparables.... — Vous le connaissez, Madame et vous savez comme tout Paris que jamais gentleman ne fut plus correct et mieux au courant de ces nuances auxquelles se reconnaît l'homme du monde.... —En ces matières délicates, ainsi qu'en beaucoup d'autres, j'avais tout à apprendre.... Je sollicitai les leçons du prince et j'eus la bonne fortune de les obtenir....

—Son élève lui fait honneur... dit Lazarine d'une voix si basse qu'on put croire qu'elle se parlait à elle-même.

Le jeune homme en souriant.

—A notre retour—reprit-il—et avant de rentrer en France, nous nous arrêtâmes à Genève pour quelques semaines... Nous faisions de fréquentes excursions sur le lac.... Le prince, un jour, faillit périr... Un faux mouvement le précipita dans les eaux profondes où il disparut... Grâce au ciel je suis bon nageur. Mon devoir était tracé et mon cœur se trouvait d'accord avec ce devoir. On voulut me retenir. Je n'écoutais rien. Je bondis tout vêtu, je plongeai, et après de longs efforts j'eus l'immense bonheur de sauver le prince au péril de ma vie.

Lazarine frappa ses deux petites mains l'une contre l'autre.

Ah!.. — dit-elle rayonnante — c'est beau, ce que vous avez fait là! C'est grand! C'est admirable! — Comme vous avez dû être heureux et fier en voyant le résultat de votre acte héroïque!

—Bien heureux en effet, madame.... répliqua simplement Hector—mais d'où serait venue ma fierté?—Je le répète, j'avais fait mon devoir, pas autre chose....

—Combien je vous connaissais peu.... —murmura la marquise....

—Une action si naturelle méritait à peine un éloge.... poursuivit le narrateur—elle obtint cependant une éclatante récompense.... —M. de Castel-Vivant, plus reconnaissant mille fois qu'il n'aurait fallu, s'exagérant, ainsi que vous le faisiez tout à l'heure, la dette contractée envers moi; poussé d'ailleurs par une affection paternelle, voulut faire de moi complètement et légalement son fils....

—C'est donc possible?....—interrompit Lazarine.

—Oui, madame la marquise, en certains cas, et nous nous trouvions justement, le prince et moi, dans les conditions requises.... —Mon adoption eut lieu, et je suis aujourd'hui prince de Castel-Vivant par un acte authentique....

—Quelle aventure!....—fit Mme de la Tour-du-Roy.—C'est étrange et curieux comme un roman!....

—Un roman où tout est vrai....

—Je ne saurais vous dire à quel point je suis heureuse de votre bonheur, qui me paraît cent fois mérité.... —Maintenant que je vous sais un héros, je me sens toute fière d'être de vos amies....

—Vous me pardonnez?....—demanda vivement Hector.

—Qu'ai-je à vous pardonner?....

—Des aveux trop hardis, qu'à l'époque où je les ai faits l'humilité de ma position rendait inexcusables....

—Inexcusables? pourquoi? N'étaient-ils point sincères?....

—Ils l'étaient, vous le savez bien!—Comme Ruy-Blas, *"Ver de terre amoureux d'une étoile"* je subissais un irrésistible entraînement, et c'est peut-être, pour ma folie, une circonstance atténuante.

—Ce que vous appelez votre folie, en vérité, n'en a pas besoin.... Est-ce que les distances sociales ont jamais existé pour l'amour?—Est-ce qu'un cœur bien épris songe aux obstacles et se préoccupe d'un titre et d'un blason....

—Ah! vous avez raison, je n'étais pas coupable....—dit Hector dont le cœur battait à coups rapides.—L'absolution que vous m'accordez m'ouvre les yeux! —Pouvais-je lutter contre la beauté radieuse qui m'imposait l'amour? Non, cent fois non.... lutte impossible, lutte insensée; et puis l'instinct qui me poussait vers vous me disait peut-être tout bas: — *Tu peux l'aimer.... Tu seras prince un jour....*

—Peut-être, en effet....—fit Lazarine.

Pendant près d'une demi-heure ces galants marivaudages furent échangés à demi-voix, de bouche à oreille, derrière l'éventail, entre le nouveau prince et la sirène aux cheveux couleur de feu.

Personne ne se scandalisa de l'attitude significative des deux jeunes gens.

Les quelques mots adressés par Hector à Mme Alvinzi avant sa présentation pouvaient que Lazarine et lui se connaissaient de longue date.

D'ailleurs le prince était garçon.—La marquise était veuve.

Libres tous deux, ils pouvaient, sans blesser la morale, s'aimer à la face du monde.

Tel fut le sentiment général.

La duchesse douairière de Sancetot-Langeais dit même à madame Alvinzi, en souriant et en désignant du bout de son éventail Hector et Lazarine:

—Ce serait un joli couple, n'est-ce pas?

—La jeune veuve est adorable et le petit prince est charmant....—répliqua l'Italienne—peut-être verrons-nous un mariage?

—Il serait brillant....—Combien le prince et la marquise réuniraient-ils de millions?

—On ne sait pas.... C'est fabuleux....

—Et, à eux deux, quarante-cinq ans à peine!....—Ce serait un mariage comme on en rêve, mais comme on en voit peu.... Je veux absolument que celui-là se fasse....

Hector se leva.

—Madame la marquise—demanda-t-il—aurai-je bientôt l'honneur de vous revoir?

—Quand vous voudrez, cher prince....

—Vous m'autorisez donc à me présenter chez vous?

Lazarine, sans répondre, haussa imperceptiblement les épaules, et ce mouvement signifiait de façon très claire:

—Mon Dieu! que voilà donc une inutile et sotte question!....

Puis elle reprit à haute voix:

—Tous les jours, sauf le jeudi, je suis chez moi de trois à six heures, pour tous mes amis....—Vous serez le bien venu dans mon salon....

—Comme tous vos amis.... murmura le petit prince.

—Sans doute.

—Mais si je rêvais d'être à moi seul plus favorisé que tous les autres?.... Si j'avais à vous dire des choses que nul ne doit entendre? S'il me fallait la solitude à deux pour causer avec vous du passé [illegible]

—[illegible] [illegible] Lazarine en riant.

—Oui, Madame

—Eh bien, nous en reparlerons...

—Puis-je espérer, au moins?....

—Pourquoi non? L'espoir n'est jamais défendu....

—A demain, madame la marquise.

—A demain, cher prince.

Hector, cent fois plus amoureux de Lazarine qu'il ne l'avait été deux ans auparavant, et pris d'une façon bien autrement sérieuse qu'à l'hôtel du boulevard Haussmann et au château de la Tour-du-Roy, regagna sa voiture, le cœur et la tête en feu, en se disant avec exaltation:

Positivement je l'adore et nous sommes créés l'un pour l'autre... C'est bien prouvé par le double hasard qui l'a faite veuve et qui m'a fait prince... Elle est plus belle encore qu'autrefois, et je suis sûr de sa vertu puisqu'elle m'a résisté jadis... A moins d'un refus de sa part qui je l'avoue, m'étonnerait fort, elle sera dans un bref délai princesse de Castel-Vivant!....

Mme de la Tour-du-Roy n'avait point de rendez-vous ce soir-là avec le pauvre Marcel Laugier, si formidablement menacé dans un amour qui était sa vie et dont il croyait la possession assurée, sinon pour toujours du moins pour longtemps.

Jules Leroux devait dîner avec deux ou trois personnes à l'hôtel de la rue Murillo.

Il arriva le premier.

—Que se passe-t-il, ma belle marquise? demanda-t-il après avoir embrassé sa fille.

—Pourquoi cette question, papa?

—Tu n'as pas ta figure habituelle.

—Ai-je mauvaise mine? Suis-je moins jolie?

—Très jolie, au contraire, ma mignonne, et de mine excellente, mais le sang court sous l'épiderme plus vite que d'ordinaire, et le regard exprime une agitation quasi fébrile.. Tu n'es point dans ton état normal, je l'affirme, et je m'y connais... Il t'est rien arrivé?....

(*A continuer*).

Ordres pour charbon [illegible] avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.